



Paris, le 26 mai 2015

Communiqué de presse

L'APGL enfin agréée par l'UNAF - Les temps changent ! Le CNAFAL apprécie

Depuis l'an 2000, le CNAFAL a tissé des liens de collaboration et d'appui fraternel avec l'APGL, pour la reconnaissance institutionnelle de cette association par l'UNAF.

Ce fut un long combat, mettant en jeu la représentativité de l'institution UNAF.

Tout comme les familles monoparentales en 1970 qui s'étaient heurtées à un refus similaire, l'obtention de la reconnaissance sociale et politique des parents et futurs parents gays et lesbiens représente un atout et une richesse, pour l'institution, à n'en pas douter !

Depuis longtemps, le CNAFAL revendique les mêmes droits pour toutes les familles. Il est satisfait de constater qu'après une longue période d'opposition, le constat de l'évolution de la famille soit enfin admis, tant en France, avec l'agrément de l'APGL par l'UNAF, qu'à l'étranger, avec l'adoption par l'Irlande du mariage homosexuel par voie de référendum.

Le CNAFAL s'en félicite et facilitera, au maximum, leur insertion dans les départements.

Bienvenue !

Jean-Marie Bonnemayre,
Président,
06 87 37 16 64.

Marie-Odile Pellé-Printanier,
Vice-Présidente,
06 85 88 60 78.